

Image not found or type unknown



Creation de societe d'une eurl

Par **LIM**, le **29/05/2009** à **12:10**

Bonjour,
Désirant créer ma société, je dois fournir au Tribunal de commerce une "déclaration de non condamnation" ; étant plus jeune, j'ai eu une condamnation, mais ensuite j'avais demandé l'effacement sur mon casier judiciaire et le procureur de la république a fait le nécessaire et mon casier judiciaire n'a plus aucune trace de mention. Pour cette création de société je dois déclarer sur l'honneur n'avoir eu aucune condamnation. Que dois je faire ?
Dans l'attente de votre réponse, REMERCIEMENTS